



est la note d'après le niveau des dépenses 2013

de la commune de

MONTIERS (60190)

406 habitants

OISE (60)

Picardie

Établissement public de coopération intercommunale :
CC PLATEAU PICARD

Montant montierois des dépenses / habitant en 2013 : 588 €

Moyenne française des communes de la même taille : 1019 €

Les données budgétaires depuis 2008 : dépenses, prélèvements et dette

DÉPENSES

C'est le niveau de dépenses totales par habitant qui permet de calculer la note du maire de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille.

Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, dette...)

Les dépenses de la commune (rapportées au nombre d'habitants) sont la somme des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement de la commune. Les dépenses de personnel sont une partie des dépenses de fonctionnement, mais permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La note principale mérite d'être nuancée par cette seconde note :

La note d'évolution des dépenses de la commune (hors EPCI) entre 2008 et 2013 est de :

13 / 20



+6.3 % par an

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses totales de la commune par habitant	468€	481€	464€	645€	660€	588€
dont Dépenses de Fonctionnement par habitant	412 €	443 €	419 €	529 €	498 €	538 €
dont Dépenses de Personnel par habitant	155 €	129 €	98€	141€	157€	156€
Dépenses de l'intercommunalité	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	370 €	421 €

La plupart des maires ont délégué une partie des missions de la commune à une communauté de communes. Les dépenses de cet échelon administratif supplémentaire peuvent atteindre des niveaux très élevés.

En effet, à l'échelle de la France, les dépenses des communautés de commune représentent plus du quart des dépenses totales de l'échelon communal.

IMPÔTS ET TAXES

Tendance depuis 2008
+1.9% par an



Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prélèvements totaux par habitant	180€	171€	170€	185€	197€	201€
Impôts locaux de l'intercommunalité	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	127 €	143 €

En 2013, les impôts locaux de la communauté de communes s'élèvent à 143 € par habitant.

DETTE

Tendance depuis 2008
-18.6% par an



Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement. Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dette par habitant	168€	115€	76€	51€	32€	12€